

Délibération N° 2021-101 Conseil Municipal du 14 décembre 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE
SAINT-DENIS-EN-VAL

Objet :
**DECISION MODIFICATIVE
N°2/2021**

N° 2021-101

Nombre de membres :

Présents : 22
Représentés : 5
Quorum : 15
Votants : 27

Date d'envoi de la
convocation :
Le 7 décembre 2021

Certifié exécutoire

Transmis en préfecture le :

21.12.2021

Notifié/Affiché le :

22.12.2021

Le Maire,



Marie-Philippe LUBET

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis-en-Val, réuni à la Mairie – salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Marie-Philippe LUBET, Maire.

Sont présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET — Laurence BELLAIS – Gérard BOUDON - Monique GAULT - Bruno BOISSAY – Marie-José POPINEAU – Denis JAVOY – Jocelyne FREMONDIÈRE – Bruno PARAGOT – Véronique SERVAIS – Jérôme BROU – Brigitte ROCHE — Aline PRAGNON – Pierre PANZANI – Michel NEVEU – Aurélie HOCQUET – Sylvie CHEVALLIER – Solène MAUCOURT – Yann PORTUGUES – Catherine MARCON DAROUSSIN – Prosper MOUAK – Martine DELAVEAU

Sont excusés :

Jérôme RICHARD qui a donné pouvoir à Marie Philippe LUBET
Didier COUTELLIER qui a donné pouvoir à Bruno PARAGOT
Grégory VERZEAUX qui a donné pouvoir à Pierre PANZANI
Vanessa CAVALHEIRO qui a donné pouvoir à Bruno BOISSAY
Arnaud DELANDE qui a donné pouvoir à Laurence BELLAIS

Absents :

Stéphanie MAUCLAIR – Christophe CALLIBET –

Secrétaires de séance :

Mme Catherine MARCON DAROUSSIN et M. Denis JAVOY sont désignés secrétaires de séance.

Rapporteur : Gérard BOUDON

Conformément aux règles relatives à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Conseil Municipal peut, par dérogation au principe de l'annualité budgétaire, apporter certaines modifications aux prévisions inscrites au budget primitif, sous réserve que :

- Les crédits supplémentaires étaient imprévisibles lors du vote du budget et peuvent être couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une réduction des crédits disponibles sur d'autres comptes,
- Les crédits budgétaires d'un chapitre ou d'un article sont insuffisants,
- Les écritures concernées sont destinées à inscrire à chacune des deux sections les crédits nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre.



Les modifications budgétaires concernent la section de fonctionnement et sont les suivantes :

- Compte 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » :
+ 3 786 € pour permettre la constitution de provisions relatives à la dépréciation de créances de plus de 2 ans.
- Compte 022 « Dépenses imprévues » : - 3 786 €

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2021.021 du Conseil municipal en date du 27 mars 2021 approuvant le budget primitif,

Vu la délibération n°2021.076 du Conseil municipal en date du 28 septembre 2021 approuvant la décision modification n°1/2021,

Vu le projet de décision modificative en annexe,

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération suivante :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées dans la décision modificative n°2/2021 détaillée ci-dessous :

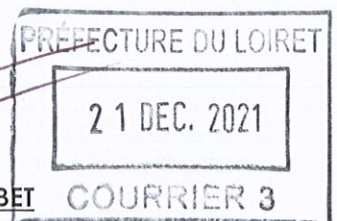
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
68	6817	01	Provision	3 786 €
022	022	01	Dépenses imprévues	-3 786 €
Total dépenses de fonctionnement				0 €

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Marie-Philippe LUBET



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune

Numéro SIRET : 21450274200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET
METROPOLE

M. 14

Décision modificative 2
Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00
--	-------------	-------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
---	-------------	-------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 679 903,00	0,00	0,00	0,00	1 679 903,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 984 451,00	0,00	0,00	0,00	3 984 451,00
014	Atténuations de produits	217 500,00	0,00	0,00	0,00	217 500,00
65	Autres charges de gestion courante	651 760,00	0,00	0,00	0,00	651 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 533 614,00	0,00	0,00	0,00	6 533 614,00
66	Charges financières	4 544,00	0,00	0,00	0,00	4 544,00
67	Charges exceptionnelles	63 244,00	0,00	0,00	0,00	63 244,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		3 786,00	3 786,00	3 786,00
022	Dépenses imprévues	115 000,00		-3 786,00	-3 786,00	111 214,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 716 402,00	0,00	0,00	0,00	6 716 402,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	492 661,00		0,00	0,00	492 661,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		492 661,00		0,00	0,00	492 661,00
TOTAL		7 209 063,00	0,00	0,00	0,00	7 209 063,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 209 063,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	607 120,00	0,00	0,00	0,00	607 120,00
73	Impôts et taxes	4 146 561,00	0,00	0,00	0,00	4 146 561,00
74	Dotations et participations	1 658 880,00	0,00	0,00	0,00	1 658 880,00
75	Autres produits de gestion courante	69 700,00	0,00	0,00	0,00	69 700,00
Total des recettes de gestion courante		6 502 261,00	0,00	0,00	0,00	6 502 261,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 499,68	0,00	0,00	0,00	3 499,68
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 505 760,68	0,00	0,00	0,00	6 505 760,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 019,00		0,00	0,00	9 019,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 019,00		0,00	0,00	9 019,00
TOTAL		6 514 779,68	0,00	0,00	0,00	6 514 779,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	694 283,32
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 209 063,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	483 642,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 786,00	0,00	3 786,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-3 786,00		-3 786,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 679 903,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	29 750,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	332 870,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	250,00	0,00	0,00
60622	Carburants	15 800,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	234 100,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	28 270,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	46 400,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	47 491,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	21 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	14 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 525,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 800,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	32 346,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	82 135,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	53 390,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	31 995,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	88 181,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	79 375,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 170,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	111 409,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	45 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	6 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 273,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 210,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	23 550,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	21 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 524,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 565,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	14 262,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	6 433,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	39 150,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 920,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	8 100,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 875,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 884,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 984 451,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	43 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 023 200,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	55 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	231 725,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	471 726,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	415 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	631 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	20 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	5 300,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	217 500,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	152 500,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	651 760,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	18 630,00	0,00	0,00
6518	Autres	3 720,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	108 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	800,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financ. alloc. fin mandat	60,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 100,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	75 190,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	98 986,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	53 000,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	9 792,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	261 982,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 533 614,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	4 544,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 320,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-276,00	0,00	0,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	63 244,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	2 944,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	55 700,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	3 786,00	3 786,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	3 786,00	3 786,00
022	Dépenses imprévues (e)	115 000,00	-3 786,00	-3 786,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 716 402,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	492 661,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	492 661,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		492 661,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		492 661,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 209 063,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	603,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-879,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-276,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.